Doivent etre Vendues

Toutes Marchandises d'Ete Doivent Etre Vendues.

Une Vraie Vente a Sacrifice

Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

Cette Semaine

La liste suivante vous donnera une idée de nos prix.

Tapis d'Escalier de 7c. en montant.
Seersucker Crême 4c. la verge seulement.
Indiennes de 5c., 6c., 7c., 8c., 9c. et 10c. en montant.
Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montant.
Un lot de Soies Barrées, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.
Bas en Coton pour Enfants, valant beaucoup plus pour 5c. la paire en montant.
Un lot de Gazes et Net pour Voiles valant 15c. à 25c., pour 5c. la verge.
Blouses en Indiennes pour Dames 50c. en montant.
Couvrepieds de Couleurs de 50c. en montant.
Chemises d'Hommes en Flanellette réduites à 50c., 75c, 85c., $1.00 et $1.25.
Un lot de Hardes Faites à Moitié Prix.
Circulaires en Caoutchouc pour Dames à très bas prix.
Un lot de Frillings presque pour rien.
Des paniers de Franges, Boutons, Rubans, Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.
Aussi Couvertes, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez a Bonne Heure

—POUR AVOIR—

Plus de Choix.

Les Premiers Arrives,
Les Premiers Servis

Pigeon, Pigeon & Cie

49 et 51 RUE RIDEAU.

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

BOUCAUTS

—DE—

Chapeaux Nouveaux

—ET—

MARCHANDISES

—DE—

FANTAISIE

—CHEZ—

WoodcocK

312, 314, 316, 318

Rue WELLINGTON.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSEE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

PISO'S CURE FOR
La Meilleur Cure de la tousse.
En vente dans toutes les pharmacies.
CONSUMPTION
25 CTS

TELEGRAPHIE AMERIQUE

L'OUVERTURE DU TUNNEL

SARNIA, 15 sept.—A une réunion spéciale du Conseil-de-Ville, qui a eu lieu samedi dernier, un comité a été nommé pour préparer et présenter une adresse à Sir Henry Tyler, le 19 Septembre courant, époque à laquelle le tunnel sera inauguré. De plus, tous les citoyens sont invités à décorer leurs magasins et leurs maisons privées pour la circonstance.

Le arrangements connus pour la préparation de la fête sont les suivants : Des trains spéciaux traverseront le tunnel dans la matinée, avec tous les invités ; à deux heures de l'après-midi un grand banquet aura lieu sous le hangar du département du fret. Après le dîner, le tunnel sera ouvert à la circulation publique et au commerce. On partira du côté canadien et on descendra du train sur le territoire américain ; les invités reviendront par des bateaux à vapeur. Vu le grand nombre d'invités au banquet, la délégation de Sarnia ne sera que de 15 à 20 membres.

LES CHUTES DU LABRADOR

HAWKESBURY, C. R., 15 sept. —La goëlette *Julia Decker* est arrivé hier ici, ayant à son bord les membres de l'expédition scientifique Bowdoin. Le résultat obtenu par le voyage au Labrador a dépassé de beaucoup toutes les espérances précédemment conçues par les organisateurs. Les grandes chutes ont été découvertes et photographiées, et quoique pas si hautes qu'on l'avait dit, elles offrent un spectacle magnifique. Toute la chute d'eau a une hauteur de 500 pieds divisée en une première chute de 200 pieds et en différentes cascades variant de 100 à 25 pieds. Comme les explorateurs approchaient des chutes, un spectacle magnifique s'offrait à leurs yeux.

L'écume que forme les bouillonnements de l'eau de la chute s'aperçoit déjà de 20 milles de distance et ces différentes cascades offrent un coup d'œil vraiment féerique. Les eaux s'écoulent par un canal creusé naturellement dans le roc, dont les bords ont 500 pieds de haut et sont couverts d'arbres. L'eau circule dans ce canal avec un bruit formidable. Au dessus des chutes, la rivière a 500 pieds de large ; arrivée à sa descente la largeur n'est plus que de 50 pieds ; la chute en est effroyable et grandiose en même temps à voir.

NOUVELLES DE WINNIPEG

WINNIPEG, 15 sept.—Le corps du caporal Murphy, de Toronto, qui s'était noyé l'automne dernier, dans le lac de Winnipeg, a été ramené en ville aujourd'hui, et sera envoyé dans l'est pour y être enterré.

—Le Dr. Selwyn du bureau géological du Dominion est en ville.

—Le professeur Hand, de Hamilton, arrivera ici sous peu pour préparer les feux d'artifice, au sujet du concours agricole régional et provincial.

—Webb, le jeune homme b'essé dernièrement par son frère, près de Brandon, a été amené aujourd'hui à l'hôpital de Winnipeg On pense qu'il se rétablira bientôt.

—On attend ici demain le général Herbert qui doit visiter et inspecter les troupes locales Sa visite était inattendue et nos troupiers s'occupent activement à être prêts pour la revue. Mme Herbert arrivera ici samedi prochain

—Un nommé Letner, qui cherche du terrain pour 50 familles juives qui attendent à Québec, est revenu de sa visite dans l'ouest. Il rapporte que les gens qu'il a représentent sont tous des juifs canadiens, dévoués à l'agriculture.

—Une dépêche de Deloraine reçue dernièrement nous dit que : Thomas Kyle, de Bottineau, qui est arrivé ici aujourd'hui a raconté un bien triste accident, arrivé sur la ferme de Dan Stewart, près de Bottineau. Il paraîtrait que vendredi dernier chez Stewart, un nommé Charles Holten, photographe de Bottineau, aurait eu le bras pris dans un engrenage de machine et que tout le côté de gauche aurait été ouvert, mettant le cœur à nu. La machine fut arrêtée aussitôt, et dès que plusieurs hommes accoururent au secours du pauvre malheureux, il leur dit : " Je me meurs, mes amis, et je vous dis au revoir " et expira aussitôt après. Le défunt n'était pas marié et venait des Etats de l'est.

COURRIER DU JOUR

VISITE AU SACRE-COEUR

A huit heures, samedi, Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, célébrait la messe du St-Esprit dans la Chapelle du Sacré-Cœur, rue Rideau, à laquelle assistaient les nombreuses élèves de cet établissement.

Hier après-midi, les religieuses et leurs élèves avaient l'honneur de recevoir la visite de Monseigneur l'Archevêque et de Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe. Au chant de bienvenue et à l'adresse présentée par Dlle Taschereau, Leurs Grandeurs répondirent d'une manière on ne peut plus bienveillante, appelant de tous leurs vœux, sur cette florissante maison, un accroissement de succès et de prospérité.

COUR D'ASSISES

La cour d'assises du comté de Carleton s'est ouverte hier matin au palais de justice; Son Honneur Street présidait. Le barreau était bien représenté.

Voici les noms des grands jurés assermentés : Thos. Askwith, George Acres, George Allan, John Atkinson, Thos. Ballantyne, John R. Lewis, Jas. Mulligan, John R. Nesbitt, Andrew Pritchard (président).

Son Honneur se félicite que trois cas criminels seulement seront à juger.

La première cause appelée est celle de Carr contre Gouay. Carr accuse le défendeur d'avoir empiété sur son terrain et de l'avoir insulté grossièrement, en le traitant de voleur, de canaille, etc.

M. Greene demande que la cause de son client Allen Moran soit démise et renvoyée, l'accusation n'étant pas fondée. Son Honneur renvoie en conséquence l'action.

COMITÉ CIVIQUE DU FEU ET DE L'ECLAIRAGE

Le comité civique du Feu et de l'Eclairage s'est réuni hier soir ; étaient présents : MM. les échevins Wallace, Thackray, Henderson, Scrim, Durocher, Stewart et le chef Young.

Une pétition signée par de nombreux citoyens est lue ; ces messieurs désireraient avoir deux lumières en plus sur la rue Concession

Le chef Young déclare qu'il n'y a aucuns fonds disponibles au service de l'éclairage.

Le comité décide pourtant d'accorder ces deux lampes et propose de prendre $100 du crédit du contingent général, affecté aux dépenses du Feu et de l'Eclairage.

La lettre de Richard Merrick, est considérée. Ce dernier réclame $20 de dommages intérêts pour les blessures qu'un dévidoir et une voiture d'échelles ont faites à son cheval. Le chef Young croit qu'en donnant $15, ce sera plus que suffisant. Il est alors décidé d'offrir $15 pour régler la difficulté.

Le chef Young se plaint du mauvais état de la cheminée qui est placée entre la station du feu No 6 et la propriété de M. Mansfield. Ce dernier offre de payer la moitié des dépenses. L'affaire est confiée au chef.

L'échevin Scrim lit la requête de plusieurs contribuables du quartier Wellington, entre les rues Slater et Maria, ouest de Kent ; ces citoyens voudraient être rayés de la section A et faire partie de la section B

Un comité composé de l'échevin Stewart, Wallace et le chef Young est nommé pour visiter les lieux et faire rapport.

COMPTES PUBLICS

Le comité des comptes publics s'est réuni ce matin à 10 hrs. Sur motion de M. Lister MM. Benoit, Peter Mitchell, Eusèbe Sénécal Beauchemin, Barber sont assignés pour la prochaine session.

M. P. A. Crossby, gérant de la Dominion Type Foundry, est le premier témoin entendu. Il dit qu'en juillet 1887, après sa nomination comme surintendant du bureau d'Imprimerie, M. André Sénécal lui a donné une commande pour plusieurs milliers de livres de caractères qui devaient être livrés en août 1888. Au 1er décembre 1887, une quinzaine de mille livres étaient prêtes à être livrées. Quelques jours après le président de la compagnie, M. Murray dit au gérant qu'il paraissait y avoir quelqu'informalité dans la commande donnée par M. Sénécal et demanda copie de la commande.

Le 19 décembre, le témoin veut une lettre de M. Sénécal lui demandant de le rencontrer aux chars à Montréal, dans cette lettre M. Sénécal disait : La chose est passée en conseil, mais ne dites pas un mot à personne; soyez sur vos gardes : pas un mot même dans le bureau. M. Crossby montra cette lettre au président. Quelques jours après le président revint avec la commande de M. Sénécal approuvée par l'Hon. M. Chapleau. Les quinze mille livres de caractères furent expédiées à Ottawa et dans les premiers jours de janvier la Dominion Type Foundry Company reçut un à-compte de $5000.

Le 12 janvier 1888, le président de la compagnie donna instruction au témoin de signer un chèque pour $1500 payable à l'ordre de Frs. Benoit. Le témoin a fait préparer le chèque, l'a signé et envoyé porter le lendemain au président qui assistait à une assemblée du bureau de la compagnie de navigation Richelieu. Le témoin ne sait pas ce que le président a fait du chèque. Dans le mois d'avril, le témoin voulut expédier un nouveau lot de caractères à Ottawa, mais M. Senécal lui fit savoir qu'il n'avait pas d'endroit pour le placer. Le témoin envoya un chèque de $1200 à Sénécal, mais il en voulait beaucoup plus, et l'an dernier ils eurent une querelle au Bodega à Ottawa. Sénécal disait que le témoin ne lui donnait pas assez, qu'il devrait lui avoir donné $5000. C'est lors de cette querelle que M. Crossby menaça Sénécal de faire connaître sa conduite au ministre. Sénécal n'a jamais dit au témoin qu'il voulait avoir cet argent pour des fins politiques ; il se disait toujours dans un besoin pressant d'argent, soit pour payer une police d'assurance, un billet ou autres dépenses pressantes. Un jour le président de la compagnie, M. Murray se montra très fâché au sujet de ces paiements à Sénécal par le témoin et dit qu'il devait cesser.

En réponse à M. Chapleau, le témoin dit que M. Chapleau n'a jamais demandé de souscription d'aucune sorte à la Dominion Type Foundry, au président, au gérant ou aucun autre officier. Le département du Secrétariat d'Etat n'a accordé aucune faveur à la Dominion Type Foundry, les prix ont été fixés dans une conférence entre M. Chamberlin, M. Romanie et le Secrétaire d'Etat, après une longue discussion. La compagnie trouvait les prix offerts trop bas, mais elle était obligée de les accepter, vu la compétition des autres maisons. La Dominion Type voulait avoir sa part des ventes. Le témoin dit qu'il a visité l'imprimerie officielle à Washington et qu'il considère l'imprimerie à Ottawa mieux tenue et mieux outillée que celle de Washington.

LA CÉRÉMONIE D'HIER

La profession religieuse que nous avons annoncée samedi a eu lieu hier au milieu d'un concours extraordinaire. Une foule plus nombreuse même que nous l'aurions cru, se pressait dans la Basilique, afin d'être témoin de la cérémonie imposante qui se préparait.

A sept heures et demi précises, les Révérendes Sœurs du Précieux Sang, vêtues de leur costume symbolique entraient au chœur, portant chacune un cierge et chantant une prière de l'Eglise.

Ce costume blanc, noir et rouge tout simple qu'il soit, produit un bel effet et caractérise bien le but que poursuivent les religieuses de cette communauté.

La cérémonie présidée par Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe, commença aussitôt, Mgr. Routhier, V. G. et M. le Chanoine Plantin, chapelain de cette belle institution. accompagnaient le prélat officiant.

Dans les stalles du chœur on remarquait plusieurs membres distingués du clergé : Sa Grâce Mgr. l'Archevêque Duhamel, Mgr. Tanguay C. S. S. M. le chanoine Campeau, le Rvd. Père Dallaire, O. P. Messieurs les abbés Champagne curé de la Gatineau, Prud'homme, curé de Ste Anne, Bégin, curé de St Malachie, Bernier, du Séminaire de Québec, Déguise, Allard de l'Archevêché, etc., etc., etc.

Le premier sermon a été donné en anglais par Sa Grâce Mgr Duhamel. Comme toujours Mgr l'Archevêque a été intéressant, persuasif et éloquent. Sa parole, qui porte la conviction a été bien apprécié par plusieurs de nos frères séparés que la sympathie avait amenés à l'église.

Puis vint M. Sautenac à qui l'on avait confié le soin de prononcer le sermon en français. Ce prédicateur déjà connu, a parlé avec chaleur, du bonheur qu'éprouvent les âmes privilégiées que Dieu appelle à lui par une vocation spéciale. L'attention soutenue avec laquelle il a été écoutée est une preuve non équivoque de l'intérêt qu'inspirait à l'auditoire, son discours à la fois philosophique et lit éraire.

Pendant la cérémonie nous avons vu plusieurs personnes qui ne pouvaient retenir leurs larmes.

En effet, il y avait quelque chose d'émouvant dans ce spectacle de quatre jeunes filles bien douées pouvant espérer les plaisirs et les honneurs qu'offre le monde, se donnant à Dieu sans réserve et pour toujours.

Quel beau sacrifice ! et comme il faut un courage peu ordinaire pour l'accomplir, puisqu'en embrassant la vie religieuse, il faut dire adieu à tout ce qui peut attacher le cœur et la volonté, puisqu'il faut laisser derrière soi parents et amis, affections et jouissances, en un mot tout ce qui fait le cours de la vie ! Le monde trouve bien pénible, parfois l'accomplissement des *préceptes* évangéliques. Mais qu'est-ce donc en comparaison des *conseils* qu'on reste toujours libre d'accepter ou de rejeter, mais que les âmes d'élites n'hésitent jamais à pratiquer avec le plus grand zèle. Comme le disait si bien, l'éloquent prédicateur M. Sautenac, la vie religieuse est une immolation continuelle, chaque privation volontaire rapproche l'âme du Thabor, mais ce Thabor, il semble s'éloigner à mesure que l'âme s'efforce de l'atteindre, ah ! c'est que le but n'est pas ici bas, on ne peut l'atteindre que là-haut et pour y arriver il faut passer par le Calvaire.

Les quatre demoiselles dont deux ont fait profession et dont les deux autres ont pris l'habit religieuse, appartiennent à à des familles distinguées et bien connues parmi nous. Ce sont d'abord Mlle Evangéline Simon, de Hull qui, par sa profession, devient Sœur Marie du St-Sacrement et Mlle Elizabeth Bonner devenue Sœur Ste Marie de Jésus. Celles qui ont pris l'habit sont : Mlle Jeanne Ennis, dite Sœur Ste Thérèse du Calvaire, de la Gatineau, et Mlle Catherine Boulet, dite Sœur Marie Emmanuel, cette dernière est sœur converse, voilà pourquoi elle porte la robe noire.

La musique, bien appropriée a été très bien rendue. Mlle Richard présidait à l'orgue et MM. les abbés Champagne et Beauscleil ont été heureux dans l'exécution de leurs morceaux de chant. La quête a été faite par mesdemoiselles Duhamel, Valade, St Jean et Simon. Elles ont été gracieuses et heureuses dans leur collecte, qui a été abondante.

A la sortie de l'église des Révérendes Sœurs, une foule compacte se pressait sur leur passage, à peine pouvaient-elles s'en aller. Cette brillante démonstration a dû coûter de rudes mortifications à ces dames habituées à la solitude, toutefois c'était un témoignage touchant de sympathies et d'estimes, qu'elles n'oublieront pas de sitôt, nous l'espérons. U. C. T.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE

En réponse à M. Forbes, Sir John Thompson dit que les accusations portées par M. William Macdougall contre M. Chapleau, il y a déjà sept ou huit ans, se rapportaient seulement à une dispute entre avocats ; que les clients de M. Chapleau ont nié dans le temps la vérité des accusations, et que M. Macdougall n'a pas cru les renouveler depuis ou insister davantage.

M. Chapleau donne ensuite lecture d'une lettre de l'hon. M. Macdougall lui-même disant qu'il n'a nil suggéré ni donné son assentiment à la résurrection devant le parlement d'une affaire toute personne le au sujet de la conduite d'une cause en cour de justice. M. Macdougall ajoute que depuis la dénégation sous serment de MM. Smith et Ripley, il n'a pas voulu répéter ses accusations.

En réponse à M. Lépine, Sir John Thompson dit que le gouvernement a fait des demandes pour nommer un successeur de feu Sir A. A. Dorion comme juge en chef de la cour du banc de la Reine. La position a été offerte et n'a pas été refusée. Le gouvernement a été informé de la maladie du juge Church, mais celui-ci n'a pas envoyé sa résignation. L'honorable juge Tessier a résigné et son successeur sera nommé avant l'ouverture du terme.

Le gouvernement n'a pas l'intention de soumettre au Parlement durant cette session une législation spéciale à l'effet de pourvoir à l'augmentation des salaires des juges ou un autre mode de pension pour les juges résignataires ou démissionnaires après un certain âge ou après un certain temps de service.

" Le gouvernement n'a pas depuis ses récentes déclarations à cette Chambre au sujet de la législation provinciale de Québec autorisant la nomination de deux juges additionnels ayant juridiction civile ou criminelle en Cour du Banc de la Reine, notifié le gouvernement de la province de Québec de l'opportunité d'émaner au plus tôt la proclamation mettant en force telle législation et de son désir de nommer ces deux juges en conformité avec telle législation ?

Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'attirer prochainement l'attention du gouvernement de la province de Québec sur la nécessité de nommer ces deux juges et de compléter l'organisation de la Cour du Banc de la Reine ?

M. Laurier demande si le ministre de la Justice aurait objection à faire connaître maintenant le nom du nouveau juge en chef.

Sir John Thompson répond qu'il ne peut le faire connaître maintenant et donnera les raisons pourquoi à M. Laurier.

En réponse à M. Choquette, M. Bowell dit qu'il n'y a pas d'employé nommé Walter Hogg sur le chemin de fer Intercolonial.

M. Bowell propose la troisième lecture du bill concernant le million de débentures du chemin de fer du Nord.

M. Laurier se plaint qu'il n'y a pas de clause dans l'acte fixant la limite du temps, dans lequel la compagnie du Pacifique sera tenue de signer le contrat proposé. M. Laurier propose un amendement à cet effet disant que le contrat devra être signé dans les deux mois après la session, et l'ouvrage complètement terminé dans les douze mois.

Sir John Thompson dit qu'il ne croit pas qu'il soit sage de fixer ainsi la limite de temps après laquelle le contrat ne pourrait pas être signé, vu que les conditions du contrat n'ont pas encore été soumises à la compagnie, et qu'il faudra probablement un temps assez long pour en régler les détails. Mais Sir John Thompson dit qu'aussitôt le contrat signé, les travaux devront commencer immédiatement.

L'amendement de M. Laurier est rejeté sur division et le bill est adopté.

La Chambre se forme ensuite en comité et concourt dans le vote des subsides.

A six heures la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, la chambre s'est formée en comité pour voter les trois subsides restant sur les estimés.

Le subside pour le hâvre de Toronto donne occasion à M. Mulock de demander au gouvernement des explications sur la marche des travaux, et les rapports de gaspillage publiés par le MAIL.

M. Coatsworth, député de Toronto, donne lecture de lettres de MM. Murray et Cleveland, et des ingénieurs des travaux déclarant que le MAIL a été mal renseigné.

M. Mulock dit que si les députés de Toronto sont satisfaits de la manière dont les travaux du hâvre sont conduits, les citoyens de Toronto ne le sont et le pays ne le sera pas.

Le crédit est voté.

NOUVELLES LOCALES

—Le Rvd. Geo. Dempster de Hull, est de retour. Ses vacances lui ont fait du bien, sa santé en a largement bénéficié.

—L'ambulance fut demandée hier deux fois ; dans chaque cas, c'était pour transporter une personne malade à l'hôpital.

—Henri Bingham, blessé le printemps dernier dans les scieries de McLaren, marche aujourd'hui avec des béquilles ; sous peu on espère qu'il pourra s'en passer.

—Les revenus du département de l'Intérieur pour le mois d'Août ont été de $540,981. Les spiritueux ont donné $227,290, le tabac $193,685.

—Les travaux de la pose de la double voie des tramways électriques sur la rue Bank marchent activement ; ils seront complètement terminés la semaine prochaine.

Grande Soiree Dramatique et Musicale à la Salle Ste Anne, lundi le 21 Sept. 1891, par le Cercle de la Salle. Tout porteur d'un billet de 25 cts. aura droit à un coup sur un portrait du Cercle qui sera réflé en entrant (voir les programmes), il n'y aura pas de répétition.

—Le détectif Flanagan, a arrêté hier David Marracette, de Hull, près de Montréal. Le prisonnier est accusé d'avoir volé des marchandises, dans le magasin de M. Laverdure. Toutes les marchandises ou presque tous les objets volés ont été trouvés chez lui.

—A l'église du Sacré Cœur hier matin, M. J. A. Frigon, employé à l'Imprimerie du gouvernement et Melle Anna Giroux, fille de M. Giroux, de la rue George, ont été mariés par le Rvd. Père Harnois.

—Dimanche dernier, comme M. Richard Barber, de Templeton, et sa famille étaient en train de dîner, des voisins aperçurent des flammes, qui s'élevaient au-dessus du toit et coururent aussitôt avertir la famille. Quelques minutes après, toute la maison devenait la proie des flammes ; mais grâce à des voisins charitables presque tout le mobilier fut sauvé. La maison n'est plus qu'une ruine complète. M. Barbe a manqué d'être écrasé par une cheminée qui est tombée, au moment où il cherchait à sauver ses livres. Les assurances sont de $400 ; les pertes de $600.

—Le comité civique des Règlements se réunira cet après-midi, afin d'étudier la pétition présentée par le club Rideau, qui désirerait établir des trappes sur son terrain de tir, près de Patterson's Creek. L'échevin Bingham présentera en mêmes temps un projet de règlement au sujet des matières explosibles.

—Près de 1500 hommes se sont mis en grève hier à la Chaudière Ils veulent des gages plus élevés et la journée de travail plus courte. La cessation du travail a eu lieu en bon ordre. Les ouvriers de chez Perley et Pattey sont les premiers qui se sont mis en grève. Ensuite ceux des scieries Booth, Buell Orr et Hurdman, Bronson et Weston ont quitté le travail.

Les grévistes alors se sont réunis et le nommé Napoléon Fauteux, un des chefs du mouvement a pris la parole. Il veut que les patrons reconnaissent les demandes des ouvriers et y fassent droit, car elles sont légitimes. Ce que les ouvriers réclament est bien simple, 50 cents de plus par semaine et 10 heures de travail par jour au lieu de 11½ heures.

Dans l'après-midi, les ouvriers des scieries Masson, ont quitté le travail à leur tour, au nombre de 1300.

Les ouvriers ne gagneraient actuellement que $1.10 par jour, ils voudraient $1.25, et au lieu de 11 heures ½ de travail par jour, ne faire que 10 heures.

On rapporte qu'une bagarre a eu lieu ce matin, au moulin Mason. Les propriétaires de cette scierie ayant pu avoir assez d'hommes se sont mis à l'ouvrage ce matin comme d'habitude. Les grévistes ayant appris cela se sont immédiatement rendus sur les lieux afin d'empêcher le travail. M. Mason étant intervenu, il a été brutalement assailli ainsi que son fils.

On craint que si les grévistes n'obtiennent pas ce qu'ils ont demandé, ils allient couper l'estacade qui retient les billots en haut des Chaudières. Les marchands de bois prennent des précautions extraordinaires pour les faire surveiller.

REVOLUTION DE

Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.

Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Vente au Rabais de Pendules

Seulement pendant ce mois.

Pendules en Fer—8 jours—seulement				$18.25
do	do	do	do	13.25
do	do	do	do	12.25
do	do	do	do	10.75
do	do	do	do	9.50
do	do	do	do	9.25
do	do	do	do	7.00
do	do	do	do	5.00
Pendules en Bois		do	do	4.50
do	do	do	do	4.00
do	do	—1 jour—	do	3.25

Nous avons aussi un très grand assortiment de Réveils matin en Nickel, réduits à $1.35.

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

X X

Salon de Chene

332 Rue Wellington.

HARDES FAITES.

A présent que l'Automne nous tombe sur le dos il faut avoir des PARDESSUS et des bons PANTALONS ; aussi, des bons CORPS TRICOTÉS et pour ça et avoir au meilleur marché, patronisez

E. J. LeDAIN.

X X

ECOLE DU SOIR

PRÉPARATIONS aux Examens du Service Civil et à ceux des différents Brevets.

Cours Classique et Scientifique, programme complet.

Leçons particulières ou en classe.

TERMES MODÉRÉS.

Prof. Chas. Prevot,

Au bureau du journal " Le Canada."

DECES

GUAY.—En cette ville, à midi, est décédé Joseph Lionel Alphonse Guay à l'âge de 9 mois, enfant de Alphonse Guay, typographe. Il sera inhumé demain après midi.

Le convoi partira de la résidence mortuaire à 3 heures P. M. pour l'église Ste Anne et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

JONC D'OR SOLIDE

35c. pour un Jonc valant $2.

Ce Jonc est fabriqué d'une composition métallique recouverte de deux bandes laminées d'or solide de 18 carats. Il est garanti ; il gardera son lustre et sa beauté pendant des années. Une garantie " bons dés " est envoyée avec chaque Jonc, ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le Jonc s'il ne vous donne tous satisfaction, et alors nous vous remettrons votre argent. Ce Jonc se vend généralement $2.00, on ne peut le distinguer d'aucun de $20.00. Pour introduire nos montres et nos bijouteries sans concurrence ce Jonc est en plus notre Catalogue et nos Termes Spéciaux aux Agents, etc., sur réception de 35c. est timbres-poste. L'annonce d'un jonc de cette qualité n'est pas un fait isolé seulement. Envoyez vos commandes aussitôt que possible, car la vente a été très forte. (Expédié par retour du courrier.) Adresse :

[illegible]

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveilent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en règlant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LA COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTRÉAL.

Exposition Provinciale

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Du 17 au 25 Septembre 1891.

PRIX OFFERTS $25,000

GRAND CONCOURS

De Chevaux, de Betes a Cornes, De Moutons, de Volailles, Etc.
Beurrerie en Operation,
Machines en Mouvement,
Procedes de Fabrication.

Attractions Diverses.

MUSIQUES MILITAIRES ET AUTRES

Le navire de guerre "Canada" de l'escadre de la station de l'Amérique du Nord sera dans le port.

LE PHONOGRAPHE MERVEILLEUX.

Détails complets plus tard.

TERRAINS DE L'EXPOSITION

Convenablement situés près de la ville et touchant au parc Mont Royal.

Passages réduits par bateaux et chemins de fer,

Excursions à bon marché, de toutes les parties du pays.

Admission chaque jour, 25cts.

Ceux qui ont l'intention d'exposer devraient faire leurs entrées sans retard.

Pour toutes intormations, s'adresser à

S. C. STEVENSON,
Gérant et Secrétaire.

L'hon. LOUIS TOURVILLE, Président,
76, rue St. Gabriel, Montréal.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien. Dimanche. Hebdomadaire

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an	$5.00
" " 6 mois	2.50
" " 1 mois	.45
Quotidien seulement, un an	3.00
" " 4 mois	1.00
Edition du Dimanche, un an	2.00
Hebdomadaire, un an	1.00

Demandez la circulaire du PRESS.

Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses Addressez,

THE PRESS,

POTTER BUILDING 38 Park Row

New-York

L'Huile de Berthé est l'huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. Frère, 16, rue Jacob, Paris.

Elle ne se vend qu'en flacons nouvellement d'une litrement.

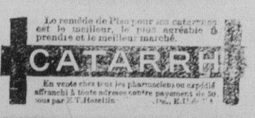

Le remède de Piso pour les catarrhes est le meilleur, le plus agréable à prendre et le meilleur marché.

CATARRE

En vente chez tous les pharmaciens ou expédié affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous par E. T. Hazeltine [illegible]

Souvent il est utile d'associer la Créosote de Gaudron de Bitre à l'Huile de Foie de Morue dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BUTYRÈ CRÉOSOTÉES, dans lesquelles la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 16, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DETAIL, dans les Pharmacies.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc.

569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA

Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.

—HEURES DE CONSULTATIONS—

8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B

AVOCAT, Etc.

BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL

Argent à Prêter.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC.

—BUREAU—

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.

MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYLD.

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA.

A. BELCOURT, JOHN J. MCCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

M. J. GORMAN, L.L.B

(Successeur de L. A. Olivier.)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Carleton Chambers, 74 Rue Sparks

O